



La Trompette de Saint Vincent

TIMETE DEUM !

Bulletin du Prieuré Saint-Vincent Ferrier — N° 35 — mai-juin 2023 — prix de revient : 0,75€

FSSPX

L'âme du prêtre en ses jardins

QUAND sainte Marie-Madeleine arriva pour la seconde fois au tombeau du Christ le matin de la Résurrection, elle vit Jésus dans le jardin « mais, écrit saint Jean, elle ne savait pas que ce fût Jésus. Jésus lui dit : Femme, pourquoi pleurez-vous ? Qui cherchez-vous ? Elle, pensant que c'était le jardinier, lui dit : Seigneur, si c'est vous qui l'avez emporté, dites-moi où vous l'avez mis, et j'irai le prendre. » (Jean 20, 14-15)

Cette méprise de la sainte peut paraître étonnante au premier abord. En fait, elle semble être assez commune après la Résurrection du Sauveur même à ceux qui l'avait jusque-là côtoyé de près.

Dans le cas de sainte Marie-Madeleine, non seulement elle ne reconnaît pas le Maître mais, de plus, elle le confond avec quelqu'un d'autre, ici en l'occurrence un jardinier. Du point de vue purement naturel, comme saint Jean nous précise bien que le sépulcre où l'on mit Jésus était dans un jardin (Jean 19, 41), pourquoi pas !

D'un point de vue spirituel, cependant, la méprise de sainte Marie-Madeleine fournit matière à méditer.

Tout d'abord Jésus peut être spirituellement comparé à un jardinier, ayant soin des âmes, comme un jardinier a soin du lopin de terre dont il s'occupe,



L'Agonie - Fra Angelico (1442)

défrichant le terrain, l'arrosant, enlevant les mauvaises herbes.

Cependant, il est possible d'aller plus avant dans l'analogie, en considérant non plus l'action du jardinier, mais son être-même en quelque sorte. Le jardinier est effet un peu comme celui qui réside dans un jardin. C'est d'ailleurs pour cela, et non pour sa façon d'agir, que sainte Marie-Madeleine tombe dans l'erreur : son divin Maître, qu'elle ne reconnaît pas (parce qu'Il se cache d'elle en fait), doit être le jardinier car il est dans le jardin. Cela lui paraît évident.

Or, les Évangiles, exclusivement l'évangile de saint Jean d'ailleurs, nous montrent le Christ demeurant dans un jardin, à deux occasions. Sans doute, cela est arrivé d'autres fois. Saint Jean Chrysostome écrit en effet que « Jésus avait souvent réuni ses disciples à l'écart pour avoir avec eux des entretiens nécessaires et particuliers que d'autres ne devaient pas entendre, qui ne devaient pas être entendus des autres ; il se rend de préférence pour cela sur les montagnes et dans les jardins, parce qu'il cherche un endroit calme et tranquille pour que l'esprit de ses disciples ne soit troublé par aucun sujet de distraction ».

Cependant, l'Esprit-Saint n'a donc voulu nous révéler, par la sainte Écriture, que deux occasions où Jésus se retrouve dans un jardin : le premier événement eut lieu le soir du Jeudi-Saint, et le jardin fut celui de Gethsémani, témoin de l'agonie du Christ. Le second événement concerne la méprise de sainte Marie-Madeleine et le jardin fut celui du sépulcre, témoin de la Résurrection du Christ.

Toutefois, on ne peut pas parler de jardin dans la sainte Écriture, de la présence de Dieu dans un jardin sans faire mention du premier jardin de l'humanité, celui du paradis terrestre (Genèse 2, 8). Il s'agit bien d'un jardin, le mot « *paradisum* » est un décalque en latin du grec et signifie « jardin clos ».

Or le premier jardinier, qui fut placé par Dieu dans ce jardin du paradis, fut Adam, que Dieu « mit dans le paradis de délices, afin qu'il le cultivât et qu'il le gardât. » (Gen. 2, 15). En poussant la comparaison, il serait alors facile de conclure qu'il est logique que la pauvre Marie-Madeleine ait confondu le nouvel Adam avec un jardinier !

Notre propos est plutôt d'en tirer des conclusions pour le sacerdoce et pour le prêtre. Celui-ci est « alter Christus », et en tant que tel, il se doit d'être d'une certaine façon, un jardinier, un habitant du jardin.

Si Dieu fait ses délices d'être avec les enfants des hommes (Prov. 8, 31), le prêtre, médiateur entre Dieu et les hommes, doit répondre à ce désir de Dieu, en allant à sa rencontre là où il

l'intimité avec nos premiers parents. D'ailleurs comme l'écrivait saint Jean Chrysostome, Jésus cherchait lui aussi des « endroits calmes et tranquilles », « pour avoir avec ses apôtres des entretiens nécessaires et particuliers » (cf. plus haut). Il est en effet absolument nécessaire que le prêtre, qui doit donner Dieu aux âmes, vive dans l'intimité avec son Maître et Seigneur ; qu'il aille souvent retrouver ce Dieu qui fait ses délices d'être avec les hommes, qui aimait se promener dans le jardin pour y « discuter » avec nos premiers parents. Le prêtre doit donc être éminemment un homme de silence, un homme de prière. Il doit arriver à transmettre aux autres âmes le désir de l'intimité avec Dieu, de l'union à Dieu, du cœur à cœur avec Dieu, ce qui constitue la prière parfaite.

sa ressemblance toute particulière avec Jésus-Christ souverain Prêtre.

Il lui arrivera de prononcer à certains moments de sa vie sacerdotale les paroles qui furent sur les lèvres du Christ cette nuit-là : « Mon Dieu, s'il est possible, que ce calice passe loin de moi... » Mais il devra à l'exemple du Christ-Prêtre continuer en disant : « Pourtant non comme je le veux, mais comme Vous le voulez ! »

Comme le rappelait Mgr Lefebvre (sermon de l'Épiphanie 1985), « la douleur que Notre Seigneur Jésus-Christ éprouva au moment de son agonie au Jardin des oliviers, c'est la pensée que tant d'âmes Le refuseront ; refuseront sa miséricorde ; refuseront sa charité ; refuseront sa bonté, refuseront son Sang, la preuve de sa charité. » De cela aussi, le prêtre sera comme abreuvé, mais sans jamais s'en aigrir ou douter de la Miséricorde divine.

Enfin le troisième jardin où doit demeurer le prêtre, c'est celui de la Résurrection. Il est sans doute plus facile d'y rester que dans celui de Gethsémani ! Certes mais l'exigence pour le prêtre d'y vivre en esprit sont aussi fortes que pour les deux autres jardins. « Si Christ n'est pas ressuscité, *notre* prédication est vaine, et vaine aussi votre foi » écrit saint Paul (1Cor 15, 14). C'est dans le



La Résurrection - Fra Angelico (1439)

réside, afin, ensuite, de le faire partager aux autres. Il ne faut pas oublier en effet que l'on ne donne que ce que l'on a. C'est pour cela que le prêtre doit répondre au désir de Dieu par les siens et faire ses délices d'être l'habitant d'un triple jardin.

Le premier jardin est celui du paradis, le jardin de délices, le jardin d'Eden. Avant la chute de nos premiers parents, « Dieu se promenait dans le paradis à la brise du soir » (Gen. 3, 8) et c'était afin d'y jouir de

Le second jardin où le prêtre doit vivre, et même aimer vivre malgré les difficultés inhérentes à vivre en ce lieu, c'est le jardin de Gethsémani. Ce jardin a joué en effet un rôle primordial dans la vie de Notre Seigneur, dans son rôle de Rédempteur. Aussi le prêtre ne peut pas espérer éviter les souffrances et les difficultés dans sa vie sacerdotale. Cela est déjà vrai pour tout chrétien marqué du signe de la Croix du Christ. Pour le prêtre, qui est au service de Dieu et de l'Autel du sacrifice, c'est d'autant plus crucial pour ne pas faire mentir en lui

jardin de la Résurrection que le prêtre puisera une foi vive, une espérance sans faille dans les promesses et la toute-puissance divines. C'est de ce jardin qu'il pourra plus aisément se rendre dans celui de l'agonie. « Espérer contre toute espérance » écrira saint Paul encore (Rom. 4, 14) ; Avoir une foi à déplacer les montagnes et la transmettre aux âmes qu'il côtoie. C'est aussi cela la charge du prêtre, comme le souligne le rituel du baptême des enfants dans ses premières questions : « Que demandez-vous à



l'Église de Dieu ? la foi ; Que vous procure la foi ? la vie éternelle ». Dans la crise actuelle qui est avant tout une crise de la foi catholique, la parole de saint Pierre résonne avec encore plus d'acuité : « Le diable, comme un lion rugissant, rôde, cherchant qui il pourra dévorer. Résistez-lui, demeurant fermes dans la foi » (1Pierre 5, 8-9). Et c'est premièrement aux prêtres de prendre cette arme de la foi et de la transmettre à ses ouailles.

Ce que l'on vient de dire du prêtre est vrai, dans une moindre mesure sans doute, mais vrai aussi pour tout baptisé : la vie chrétienne demande que l'âme se ressource dans ces trois jardins où Dieu aime demeurer, où Jésus-Christ est passé et où on peut à chaque instant le retrouver.

Votre dévoué

Abbé Thierry Legrand +

Chapelle Saint-Yves de Guer

bénédition de la nouvelle chapelle le lundi 8 mai à 9H30

Selon les quelques archives que possède le prieuré Saint-Vincent-Ferrier, archives qui ont voyagé de Guer au prieuré Sainte-Anne de Lanvallay pour arriver jusqu'à nous, c'est le 8 février 1976 que fut dite la première messe tridentine au 17 rue Rencontre à Guer. Le célébrant en fut le R.P. Ménard.

Cependant dès le 15 août 1975, M. l'abbé Ehanno avait dit la messe tridentine à Guer mais dans une autre maison particulière. Ensuite, divers



prêtres vinrent célébrer la messe, avant que le prieuré de Lanvallay, aidé par l'école Sainte-Marie de Saint-Père, ne prenne en main la desserte régulière de la chapelle Saint-Yves.

C'est à la création du prieuré Saint-Vincent-Ferrier que le supérieur de district de France d'alors décida de confier la chapelle au tout nouveau prieuré.

Prière à saint Yves

Puissant serviteur de Dieu, vous à qui la voix du peuple chrétien a décerné le beau nom d'Avocat des pauvres, écoutez l'humble prière des fidèles qui viennent aujourd'hui remettre entre vos mains la cause de leur salut.

Vous avez été cher au Christ, « notre Avocat auprès du Père », parce que vous avez été comme lui le protecteur du faible contre l'opresseur ;

Vous avez attiré sur vous les regards miséricordieux de Marie, que la sainte Église appelle « notre Avocate » ;

Plaidez maintenant en notre faveur en présence du fils et de la mère. Votre charité si vive et si agissante ici-bas est plus ardente encore dans les cieux ; nous

la réclamons en ce jour où vous avez quitté la terre de l'exil pour la patrie.

Tant de prodiges opérés à votre glorieux tombeau montrent assez que vous êtes demeuré attentif et compatissant aux besoins des habitants de la terre.

Nous vous demandons d'élever nos cœurs jusqu'à Jésus ressuscité que vos yeux contemplant maintenant, et vers lequel vous avez constamment aspiré ici-bas.

Obtenez que nous soyons affranchis comme vous des convoitises terrestres, et que nous aimions la justice comme vous l'avez aimée.

Inspirez aux magistrats qui recourent à vous le sentiment que vous éprouviez vous-même sur votre tribunal, en pensant à la

suprême judicature du Christ qui doit, au dernier jour, réviser toutes les sentences de la terre.

Suscitez des défenseurs qui plaident la cause de l'opprimé, non pour un vain renom d'éloquence ou pour un intérêt mondain, mais pour rendre hommage au bon droit.

Aimez toujours, Ô grand Yves, la noble terre qui vous a produit pour l'Église et pour le ciel. Demandez au Seigneur qu'il lui conserve la foi, qu'il la préserve de la séduction, qu'il la maintienne ferme et loyale dans un temps où les caractères défont parce qu'ils sont moins chrétiens. La Bretagne est demeurée votre héritage ; ne la laissez pas déchoir.

Ainsi soit-il.



PRIEURÉ SAINT-VINCENT FERRIER

Kerglas 56250 SAINT-NOLFF

Tel.: 02 97 60 35 29 — 56p.kerglas@fsspx.fr

06 28 28 40 37 (abbé T. Legrand) - 06 81 47 81 94 (abbé L. Guionin)

07 83 19 44 32 (Sœurs) - 07 68 94 65 61 (Ecole)

Organisation du ministère

Messes : Les **dimanches** : à la chapelle Sainte-Anne (20, rue Aristide Briand) à 8H15 et 10H00. A la chapelle Saint-Yves (17, rue Rencontre) en principe à 18H00 (10H00 le 1^{er} dimanche du mois). **En semaine** : Au Prieuré, à 7H15 (7H45 en juillet et août), sauf le 1^{er} samedi du mois. A la chapelle Sainte-Anne à 18H00 sauf le jeudi en période scolaire : Messe à 11H15.

Vêpres: Le dimanche, au Prieuré, à 17H00, suivies du chapelet.

1^{er} vendredi du mois: A Vannes, chemin de Croix à 17H15, Messe à 18H00 suivie de l'Heure Sainte.

1^{er} samedi du mois: A Vannes et à Guer, confessions à 17H00, Messe à 18H00 suivie de la méditation de 15 mn. A Guer, Cours de Doctrine à 16h15

Récitation du Rosaire en l'honneur de ND de Fatima: tous les 13 de chaque mois, à 16H30 à la chapelle Sainte-Anne (à 15H30 les dimanches 13). Il est possible de consulter les horaires de la semaine et les activités du Prieuré sur: prieuresaintvincentferrier.fr

Vos prêtres sont disponibles pour les confessions et conseils spirituels ¾ d'heure avant les Messes ou sur rendez-vous.

Les malades sont visités habituellement une fois par mois. Ne pas hésiter à appeler en cas d'urgence.

Catéchismes:

1) **Pour les enfants** : au Prieuré tous les quinze jours à 10H30. Trois groupes: avant, après la 1^{ère} communion et pour les plus grands.

2) **Pour adultes** : les 2^e et 4^e samedis du mois à la Chapelle Ste-Anne à Vannes, après la Messe de 18h (la Sainte Ecriture).

Activités

Ecole Sainte-Philomène : à partir de la PS jusqu'au CM 2.

Directrice : Sœur Anne-Elisabeth (07 68 94 65 61).

Tiers-Ordre de Saint-Pie X : Réunion un dimanche tous les deux mois de 12H30 à 17H30 au prieuré (aumônier : abbé Legrand). Prochaine réunion le dimanche 25 juin.

Milice de l'Immaculée : ses membres se consacrent à la Sainte Vierge et portent la Médaille Miraculeuse pour

être des « instruments d'apostolat dans les mains de l'Immaculée ».

Croisade du Rosaire : Une dizaine = un rosaire ! Resp. de Vannes: Mlle E. de La Richerie ; Resp. de Guer: Mlle M. Lemoine.

Cercle MCF Sainte Jeanne-d'Arc : Responsable et renseignements M. Augustin Rémy.

Croisade Eucharistique pour les enfants. Aumônier: abbé Guionin.

Prochaine réunion le samedi 10 juin à 14H30 au Prieuré

Patronage Sainte-Anne: Pour les filles de 7 à 15 ans. Resp. Sœurs.

Œuvre St-Vincent de Paul: aide aux démunis.

Procure: Chapelle Sainte-Anne. Resp. G^{al} Legrier.

Ménage de la Chapelle de Vannes: Resp. Mlle Y. de Coattarel.

Carnet Paroissial

A été baptisé à la chapelle Sainte-Anne de Vannes : le 19 mars, Gabriel BRUYANT

Date à retenir

Journées du chapelet continu : le mardi 9 mai pour la Chapelle Saint-Yves de Guer et le samedi 20 mai pour la Chapelle Sainte-Anne de Vannes

Dimanche 14 mai : Premières Communions à la Chapelle Sainte-Anne de Vannes

Pèlerinage de Pentecôte du samedi 27 au lundi 29 mai – Thème 2023 : les béatitudes

Dimanche 11 juin : Solennité de la Fête-Dieu avec Procession du T.S.Sacrement dans les rues de Vannes au départ de la Chapelle (après la Messe chantée)

Dimanche 18 juin : Fête de l'école Sainte-Philomène et repas paroissial au Prieuré